



HAL
open science

Justice sociale et avenir de la croissance

Alain Bienaymé

► **To cite this version:**

| Alain Bienaymé. Justice sociale et avenir de la croissance. 2015. hal-01108215

HAL Id: hal-01108215

<https://hal.science/hal-01108215>

Preprint submitted on 22 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Justice sociale et avenir de la croissance

« Considérer le progrès de la société à l'aune de la qualité de vie du plus démuné et du plus exclu est la dignité d'une Nation fondée sur les droits de l'homme »

J. Wrezinski)

Le bien-être, tant individuel que collectif, intéresse les philosophes comme les économistes. Mais, dans des perspectives différentes. Le philosophe de la société se situe sur le plan des principes et de la morale ; il privilégie à travers les rapports entre êtres humains, le mieux vivre ensemble. Il assigne à la justice sociale la mission de définir des règles de comportement. Leur but est d'agir en amont de la justice pénale et de prévenir crimes et délits passibles des tribunaux, par exemple dans le domaine des atteintes aux biens. Le point de vue de l'économiste est tout entier consacré à l'utilité des choses, à l'efficacité des actions et des relations que les hommes mènent pour produire les biens dont ils ont besoin. Et si la croissance de la production mesure les performances de l'économie d'un pays, il faut s'assurer de la diffusion de ses bienfaits dans l'ensemble de la population concernée. Quand le soupçon se répand que la croissance profite à une minorité, toujours la même, la majorité des citoyens déçus dans leurs espoirs éprouve un **sentiment d'injustice**. Le mal-être qui résulte d'une croissance sans progrès social mine la cohésion de la collectivité, décourage l'esprit d'entreprise et compromet l'expansion future.

Bien que la justice sociale et son « ressenti » ne soient pas directement mesurables, nous disposons d'instruments utiles pour éclairer le débat. Dans la mesure où la justice sociale dépend du partage des ressources, **les statistiques de répartition des revenus et des patrimoines** mettent en lumière l'état des inégalités observables à un moment donné et leur évolution au fil du temps (Piketty). Or, il se trouve que, à l'inverse des années 1950-1970, les inégalités de revenus se sont accrues dans la plupart des pays du Nord et continuent de se creuser notamment aux Etats-Unis et au Royaume Uni. Et si l'émergence économique d'une grande partie de l'ancien Tiers monde réduit les écarts entre les revenus moyens des nations, ce début de rattrapage s'accompagne au moins dans un premier temps d'une augmentation des inégalités internes à ces pays.

La justice sociale entretient des rapports complexes avec les inégalités économiques. Tout d'abord, elle ne se réduit pas à une simple affaire d'inégalité des revenus à laquelle il est possible de remédier par l'impôt et les transferts sociaux. L'inégalité des revenus renvoie à d'autres types de différences plus ou moins faciles à mesurer, plus ou moins légitimes et plus ou moins irréductibles. Certaines se cumulent, d'autres se compensent. Toutes les inégalités ne sont pas injustes en elles-mêmes. Et vouloir les corriger au nom d'un égalitarisme passionnel pourrait s'avérer inéquitable. Certaines **inégalités sont acceptables** au nom de l'efficacité économique, de la justice, voire des deux à la fois, tandis que d'autres sont à la fois intolérables et inefficaces. La question de la justification des inégalités observables dans des contextes précis se pose donc, notamment aux gouvernements responsables du maintien de la **solidarité sociale**.

Ensuite si les paramètres de la distribution des revenus et des patrimoines relèvent de constats aussi objectifs que possible, les conclusions qu'on en tire sont empreintes de subjectivité. Au-delà des chiffres, la société perçoit comme juste ou injuste la situation faite à tel ou tel de ses membres. Ainsi les individus ont une propension naturelle à comparer leur situation à celle des autres. Les individus sont rarement indifférents au bien-être d'autrui, qu'ils soient envieux ou en sympathie avec ceux dont ils se sentent plus ou moins proches.

L'**envie** fait par exemple que l'on préfère non pas tant être riche que plus riche que les autres (Dupuy). Les satisfactions d'un employé bénéficiaire d'une promotion diffèrent selon qu'il en profite seul ou avec des collègues. Bien qu'il soit difficile de préciser qui sont « les autres », les individus confrontent volontiers leur situation avec celles qu'ils prêtent à divers groupes de référence ressentis comme plus ou moins proches d'eux et accessibles.

En outre, le sentiment d'injustice, latent au cours des périodes où la croissance pour tous maintient les inégalités originelles, s'exacerbe quand, quel que soit le taux de croissance moyen, les inégalités se creusent entre régions, entre professions et catégories sociales d'un même pays (Bienaymé, 1977).

À l'échelle internationale, Easterlin a cru pouvoir affirmer que si le bonheur des peuples varie en raison directe du niveau de vie moyen des pays, il n'augmenterait pas dans le temps avec le revenu national de chaque pays, ceci en raison de la saturation supposée des besoins. Or ce paradoxe semble réfuté par des enquêtes récentes. En effet si le niveau de satisfaction ressenti par les Américains a décliné depuis la fin des années 1970 malgré le doublement du PIB, ceci s'explique par l'augmentation des inégalités dans leur pays plutôt que par la croissance du PIB. D'autre part, le niveau de satisfaction estimé à partir de sondages Gallup sur 122 pays augmente avec le PIB à la fois par pays et dans le temps (Veenhoven & Vergunst ; Saks, Stevenson & Wolfers).

Notre propos est de montrer comment les conceptions de la justice sociale évoluent avec le niveau de développement économique et politique des sociétés. L'histoire des nations économiquement avancées a suivi une première évolution dont on marquera les étapes (I). Elles ont pour trait commun d'associer étroitement le bien-être pour tous à l'abondance de biens principalement matériels et à la croissance de leur production, sans souci pour les prélèvements opérés sur les ressources naturelles. À une époque où les sociétés prennent conscience de la fragilité de la planète et où dans le même temps une proportion croissante de la population mondiale aspire à rejoindre les niveaux de vie des pays avancés, le problème de la justice sociale se complique singulièrement. Le heurt entre la légitimité des aspirations des pauvres à sortir de la pauvreté et l'irréalité d'un espoir d'enrichissement sans fin va inciter l'humanité à reconsidérer ses rapports avec les biens et avec les ressources permettant de les produire. Cette remise en question retentit sur les relations sociales et les termes dans lesquels se pose le problème de la justice sociale (II).

I Du donnant – donnant à l'État - Providence

Deux révolutions industrielles ont délivré de la pauvreté les pays occidentaux au cours du 19^e siècle. Or, la justice sociale ne répond pas aux mêmes exigences selon que la société affronte une pénurie quasi - générale de marchandises ou doit lutter contre l'injustice d'une opulence jugée mal répartie. Ce que l'on résumera en reprenant une distinction qui remonte à Aristote entre justice commutative (I.1) et justice distributive (I.2).

I. 1. La justice commutative se définit par une relation d'échange équitable, un « donnant, donnant ». Elle s'illustre dans l'expression : « à chacun selon son apport » ; la rétribution des individus doit refléter sa contribution à la production. Depuis 6000 ans avant notre ère jusqu'au 19^e siècle la production n'a guère crû plus vite que la population mondiale. Une population dont le maigre produit par habitant évolue peu lutte pour sa survie (Maddison). La justice commutative est censée inciter les hommes à consacrer leurs efforts au travail productif.

Dans ce type de société affectée par une forte mortalité l'espérance de vie restait faible ou progressait lentement¹. La mortalité augmentait dans les années de disette. Environ les neuf dixièmes de la population totale produisaient un PIB issu pour l'essentiel de l'agriculture (principalement des céréales) et de l'artisanat (vêtements, logements). Les enfants de plus de cinq ans étaient au travail. Le dixième de la population restant comprenait, outre les enfants en bas âge, les fonctionnaires du royaume, les courtisans et l'armée. Cette population ne contribuait pas directement à la production marchande et vivait des impôts prélevés sur les agriculteurs, les artisans et les commerçants (Olson).

La question posée à ceux qui se préoccupent de répartir les biens en toute justice est de **mesurer ce que chaque travailleur apporte**. La nature physique et mesurable des productions dominantes, comme les conditions de travail de l'époque rendaient visible l'apport de chacun. Mais la question s'est vite posée de savoir comment rétribuer l'autre facteur indispensable à la production : le capital incarné dans la terre et dans l'outillage matériel utilisé. Ricardo mit les économistes sur la voie avec **la loi des rendements décroissants**. Selon cette loi qui exprime une contrainte technique, quand la quantité de travail augmente au-delà d'un certain seuil, son rendement unitaire diminue, si le capital foncier et matériel reste constant. Ainsi la productivité moyenne des travailleurs (Q/T) diminue à mesure que leur nombre augmente et, par suite, la productivité marginale du $n^{\text{ème}}$ travailleur est inférieure à la productivité moyenne du travail, $-\Delta Q/\Delta T < Q/T$, ce par le seul effet du nombre croissant de travailleurs. En concurrence pure et parfaite avec salaire unique pour tous, les travailleurs sont tous traités identiquement et reçoivent un salaire égal à leur productivité marginale supposée égale pour tous. Et dans les cas concrets où la contribution visible est inégale d'un travailleur à l'autre, la justice humaine en tient compte en ajustant les salaires aux apports individuels de façon à rémunérer l'effort des travailleurs les plus productifs. Le salaire payé à la journée et / ou aux pièces assure cette correspondance entre l'apport et sa rémunération. Le résidu du produit total non distribué en salaires, rémunère le propriétaire du capital.

Cette conception purement rationnelle de la justice n'a pas fait l'unanimité. Elle est récusée par les marxistes qui contestent le traitement du travail et du capital sur un pied d'égalité, comme facteurs de production. Elle peut choquer par la rigueur du traitement infligé aux plus faibles, à l'ouvrier de la 11^{ème} heure. Mais elle reflète les temps où la rareté des ressources sanctionnait implacablement le moindre gaspillage et où la liberté contractuelle récemment donnée aux travailleurs constituait un vrai progrès par rapport à l'esclavage des siècles passés.

En fin de compte, la justice commutative a trouvé son ultime consécration économétrique dans la fonction de Cobb Douglas. Cette fonction mesure les contributions respectives des quantités de facteurs à la formation du PIB en même temps que les parts respectives des salaires et des revenus du capital dans le revenu national. Elle chiffre les contributions respectives de l'augmentation des quantités de chaque facteur au taux de croissance du PIB. Elle comprend un coefficient qui exprime la productivité totale des facteurs reflétant l'état présent et supposé constant des connaissances techniques. La somme des élasticités partielles du PIB par rapport aux deux facteurs est égale à 1 : ce qui signifie que la fonction exclut les économies d'échelle ; le revenu total issu de la production nationale est par conséquent intégralement réparti entre salaires et intérêts du capital. Il n'y a donc aucun surplus à répartir.

¹ Elle fut en France de moins de 30 ans avant 1800 avant d'atteindre 35 ans vers 1850.

Quelles leçons peut-on tirer de ce rappel historique pour le monde contemporain ? S'agissant des régions les plus déshéritées du monde, la pénurie de biens de première nécessité impose ses contraintes et ses priorités; et les contraintes ne peuvent être levées sans que la force de travail des habitants du territoire ne se mobilise au profit des activités les plus essentielles. Mais ce message que nous lègue l'école classique ne s'impose pas comme une évidence à tous. Ce pour diverses raisons. Il provient de pays européens au climat tempéré, riches en terres fertiles. Toutefois Ricardo souligne l'inégale fertilité des superficies cultivables. Dans une Europe qui accorde légitimité au droit de propriété privée, ce constat implique que les heureux propriétaires des terres les plus fertiles profitent de leur situation pour percevoir ce revenu sans travail qu'est la rente foncière.

Dans bon nombre de pays en développement (PED), la géographie des sols, les climats pèsent sur les conditions de production, les rendements du travail, voire sur l'incitation à l'effort. Le régime juridique des sols est flou. Le paysan du Bangla Desh vit une expérience très différente de celle de ses lointains prédécesseurs européens; et à l'intérieur même du Maghreb de forts contrastes marquent les conditions régionales de la production agricole. Dans nombre de régions surpeuplées enfin, la productivité marginale du travail y est quasiment nulle, de sorte que le principe de justice commutative y est difficilement applicable.

Ce principe d'inspiration individualiste sous-estime l'instinct de solidarité. L'application concrète d'un principe de justice dépend des solidarités vécues au sein d'espaces familiaux qui sont d'abord des espaces de mobilité: village, région, ethnie, nation...; des espaces dont la dimension varie avec les niveaux de développement, encore que à l'ère d'Internet et des séparatismes régionaux la perception de ce qui est juste et doit rester solidaire tend à se brouiller.

Sauf en cédant à un ethnocentrisme absolu², on ne peut oublier que la diversité des cultures, des croyances et des pratiques empêche cette conception abstraite de ce qui est juste d'avoir une portée universelle et permanente. Elle a cependant le mérite de fournir une référence utile aux populations qui entendent développer rapidement de leur économie.

Dans les années 1960 sous l'impulsion de l'OCDE, la fonction de Cobb Douglas fût soumise à de nombreux tests économétriques. Les résultats obtenus sur divers échantillons de pays couvrant des périodes différentes ont montré que l'augmentation des quantités de facteurs ne contribue que pour environ la moitié au taux de croissance observé des PIB nationaux, le reste provenant des progrès accomplis dans la productivité totale découlant de leur combinaison. La croissance génère donc un surplus dont la distribution est convoitée par les parties prenantes dans la répartition des revenus. Ce qui pose en termes nouveaux la question de son équité. Cette découverte confirmait dans son principe la pertinence des politiques sociales que les pays industrialisés ont mis en œuvre après 1945. **Les quantités de travail et de capital consacrées à la production ne peuvent plus servir d'unique critère de détermination des revenus.**

I 2. La justice distributive procède d'une relation politique entre l'État et les citoyens. Elle s'éclaire dans la formule: « *à chacun selon ses besoins* ». Ainsi Tocqueville annonça dès 1840 les premiers progrès de la « démocratie providentielle³ » où s'affirme le rôle social de l'État. Cette évolution coïncide avec l'avènement de la grande industrie et le bouleversement qui s'ensuivit dans la relation associant la production aux revenus correspondants. Ainsi, la prospérité des grandes entreprises repose sur l'exploitation de rendements d'échelle

² Sur le relativisme des cultures et l'ethnocentrisme voir D. Schnapper p. 222 et s.

³ Concept développé par D. Schnapper (2002).

croissant avec la dimension des équipements; cependant que les progrès techniques stimulent les gains de la productivité totale des facteurs⁴. De leur côté, les revenus du capital comprennent, outre les intérêts fixes seuls retenus dans la fonction Cobb Douglas, des profits de montant variable qui sont censés inciter l'entrepreneur à assumer le risque d'entreprise. Ce risque est par nature inassurable⁵.

Deux questions surgissent alors:

- Selon quels critères le surplus imputé aux progrès techniques de toutes sortes peut-il être équitablement réparti?
- Par quels mécanismes les fruits de la croissance du PIB sont-ils redistribués ?

Reprenons la première question. Dans des sociétés techniquement avancées **le temps de travail du salarié ne suffit pas à mesurer son apport à la production**. Cet indicateur ne peut servir d'unique critère pour la détermination par la voie contractuelle du salaire, la distribution des primes et l'organisation des promotions. Adam Smith avait finement observé que le salaire « naturel » de marché pouvait dépendre de l'agrément/désagrément du travail, de sa dangerosité, de l'investissement consacré à l'acquisition de compétences, de la durée d'occupation effective variable selon les métiers, du degré de confiance demandé dans l'exercice de certaines professions et des risques d'échec professionnel (Aspländer). Plusieurs critères sont en effet à prendre en compte pour évaluer de plus près ce qu'il est juste de rémunérer. Tout d'abord, les travailleurs ne sont pas interchangeables ; leurs compétences et leurs qualifications diffèrent. Ils travaillent en équipe ; leur rendement individuel dépend en partie des conditions de travail, des lieux de production, de la qualité du management. La pénibilité des tâches varie selon les postes. De même que les responsabilités et les risques réellement encourus par les salariés dans l'exercice de leurs fonctions (droit à l'erreur, sanctions, risque de licenciement). Tous ces éléments sont délicats à apprécier au regard d'une juste répartition de la valeur ajoutée par l'entreprise. De plus, à compétence égale, des employés exerçant le même métier, comme celui de comptable, dans des secteurs différents peuvent être payés à des salaires inégaux. Les imperfections de la concurrence influent en effet sur la disposition à payer des employeurs. Le salaire d'efficacité conduit certains dirigeants plus généreux à payer tels ou tels de leurs salariés $x\%$ au - dessus de la moyenne de la catégorie, par exemple pour éviter de supporter les coûts de leur remplacement.

Des injustices peuvent être commises à ce stade au sujet desquelles les syndicats sont supposés exercer leur vigilance en s'appuyant sur la négociation collective, le droit du travail et donc sur la politique sociale des gouvernements. De sorte que des critères politiques vont compléter, corriger les indicateurs économiques du marché et soumettre la répartition des revenus à l'influence des rapports de force politiques.

Constatons en abordant la seconde question **l'importance prise aujourd'hui dans le débat économique et politique par la redistribution des fruits de la croissance**. Pour en prendre la mesure **on distinguera la redistribution au sens large et la redistribution au sens restreint**.

Au sens large, la répartition des ressources épouse les transformations démographiques des sociétés où l'espérance de vie atteint et dépasse 80 ans. Si l'on rapporte le nombre total de personnes actives et effectivement occupées dans des activités rémunérées par le marché (entrepreneurs individuels et artisans, exploitants agricoles, professions libérales, salariés des secteurs privé et public marchand) à la population

⁴ De l'ordre de 1 à 3% chaque année selon les pays, la conjoncture et les phases de diffusion des innovations.

⁵ Si les dirigeants pouvaient s'assurer contre le risque de perte en payant une prime forfaitaire, ils auraient moins d'intérêt à assurer le succès de leur entreprise.

française, on s'aperçoit que 27% de la population totale contribue directement au PIB. Les trois quarts de la population totale vivent de la redistribution des ressources produites par le quart restant. La redistribution emprunte plusieurs canaux à partir des revenus primaires individuellement perçus par les producteurs à l'occasion de leurs échanges marchands et en exécution des contrats de travail. Ces canaux sont:

- Les transferts intra – familiaux au bénéfice des enfants, des jeunes en cours de scolarité et de formation post - scolaire, des jeunes de moins de 25 ans sans emploi ni formation et des personnes d'âge actif sans occupation rémunérée.
- Le traitement des fonctionnaires de l'État, des collectivités locales et des hôpitaux publics dont les services contribuent indirectement au PIB et sont rémunérés par les prélèvements obligatoires.
- L'affectation d'une partie des dépenses publiques aux secteurs de l'éducation et de la santé.
- Le budget social de la nation alimenté par les cotisations sociales affectées au paiement des retraites par répartition, des allocations et aides aux chômeurs, aux familles nombreuses, aux accidentés du travail et de la vie.

Au total les États mettent en œuvre des politiques de redistribution plus ou moins ambitieuses en puisant dans le surplus engendré par la croissance économique. Ils transfèrent entre 35% et 60% du PIB des pays de l'OCDE.

Dans un sens restreint les politiques de redistribution concernent le sous-ensemble des mesures budgétaires destinées à réduire les inégalités de revenus. La progressivité des impôts sur le revenu et de la fortune, les taux de TVA sur les produits de première nécessité ont en ce sens pour objectif plus spécifique de corriger les inégalités de situation économique. À mesure que les pays développent leur économie, leurs gouvernants commencent à partager le même souci avec les économies avancées. Les travaux récents menés dans le cadre du FMI par A. Berg, J. D. Ostry & al. tentent de répondre à deux questions :

- Dans quelle mesure les politiques de redistribution corrigent-elles les inégalités marchandes ?
- Quels effets les politiques de redistribution entraînent-elles sur la croissance des pays concernés ?

La première question trouve un début de réponse dans l'écart entre les coefficients de Gini⁶ mesurant le degré d'**inégalité brute des revenus marchands (Gm)** et les coefficients de Gini qui mesurent l'**inégalité nette résiduelle des revenus (Gn)** après redistribution. D'après les données recueillies, les PED seraient moins inégalitaires dans la répartition des revenus primaires. Si les économies avancées mettent en œuvre des politiques de redistribution nettement plus ambitieuses, les inégalités brutes qu'elles prétendent réduire sembleraient initialement plus importantes. Le conditionnel s'impose car les auteurs rappellent que les données statistiques ne sont pas toutes d'excellente qualité. Et l'on peut être surpris par exemple que le Venezuela ait un coefficient Gm inférieur à celui des économies avancées. Cette réserve étant faite, on peut tenter en calculant les rapports **Gn ÷ Gm**, d'éclairer l'importance de la correction opérée en chaque pays par les politiques de redistribution. Ils manifestent le poids qu'elles occupent sur le Continent Européen.

	Gm	Gn	Gn ÷ Gm (1)
Indonésie	0,39	0,38	0,97
Mexique	0,45	0,43	0,95

⁶ Le coefficient de Gini varie de 0 (parfaite égalité des revenus) à 1 qui décrit une distribution totalement inégalitaire où un seul individu capterait tout le revenu.

Venezuela	0,40	0,38	0,95
Etats-Unis	0,47	0,36	0,76
Royaume Uni	0,52	0,36	0,69
Allemagne	0,56	0,30	0,53
France	0,51	0,29	0,57
Danemark	0,55	0,28	0,51
Suède	0,45	0,21	0,47

(1) Calculs de l'auteur d'après le graphique publié par *The Economist* (1/03/2014 p.72) illustrant les données d'Ostry & al. sur l'année 2010, FMI).

Les inégalités que tentent de corriger les États ne se limitent pas aux seules différences de revenus. Ce pour deux raisons. D'une part **la redistribution des revenus marchands par la voie fiscale et budgétaire est un instrument parmi d'autres.** Ces derniers sont souvent plus difficiles à mettre en œuvre. Ainsi les titulaires de bas revenus ne tirent pas tous les avantages de la liberté offerte à tous les citoyens d'accéder aux services publics de la formation, de l'aide à l'emploi, de la santé et de la justice. Soit par manque d'information, soit par incapacité d'accomplir les formalités requises, les publics concernés restent souvent à l'écart des dispositifs d'aide construits à leur intention. Ce phénomène conduit à des exclusions. Il nécessite de profondes réformes par exemple dans le domaine éducatif quand les résultats scolaires persistent à dépendre de l'origine sociale des élèves.

D'autre part, si les inégalités de revenus ont recommencé à augmenter depuis la fin des années 1970 dans les économies avancées, notamment aux Etats-Unis, au Royaume Uni et en France, elles pourraient trouver **leur source en amont du côté des processus d'enrichissement d'une très petite partie de la population.** Telle est la thèse de T. Piketty. Il observe que si le dixième, le centième et plus encore le millième des citoyens les plus riches ont accru leurs parts dans le revenu total⁷, la tendance s'explique par la concentration des patrimoines. Le taux de concentration du capital détenu dans les populations concernées dépasse en effet celui des revenus ; et au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des revenus, des 10% aux 1/100, ce taux a augmenté au cours des quarante dernières années. Cette hypothèse contribue à expliquer que les inégalités de revenus ont tendance à persister, voire à augmenter spontanément.

Le phénomène observé peut s'interpréter de deux façons pour aboutir au même résultat. Piketty avance que le taux de rendement du capital ($r = R \div K$) dépasse constamment le taux de croissance à long terme du PIB (g). Solow dans son commentaire élogieux de l'ouvrage de Piketty souligne que la concentration croissante du capital serait due à la conjugaison entre une remontée historique du rapport capital/produit national ($K \div Y$), une relative stabilité du rendement du capital ($R \div K$) et une augmentation de la part des revenus du capital dans le revenu national ($Y = R + W$)⁸. Des propensions à épargner stables mais nettement plus élevées dans les hauts revenus entretiennent avec la transmission des fortunes par héritage l'enrichissement cumulatif des plus riches. Ce phénomène profite aux plus hauts dirigeants des très grandes entreprises que Piketty qualifie de « super - cadres » et considère comme des rentiers (Piketty, Solow).

⁷ D'après la FED, 10% des citoyens les plus aisés ont perçu 47 ? 3% du revenu total des Américains et ont accru leur part depuis 1990.

⁸ La part des revenus du capital $R \div Y = (R \div K) \cdot (K \div Y)$ avec $Y = R + W$, où W la masse des salaires.

Piketty s'appuie sur ce diagnostic pour recommander l'instauration d'un impôt mondial et progressif sur le capital. C'est aller vite en besogne car **le diagnostic de Piketty est incomplet sur plusieurs points.**

La hausse de la part des revenus du capital et la baisse corrélative de la part des salaires observées au cours des années récentes s'expliquent aussi par **l'augmentation massive de l'offre de travail dans le monde** à la suite de l'émergence des pays asiatiques⁹ ; les centaines de millions d'emplois créés dans un climat de compétition accrue ont pesé sur la part des salaires dans le revenu des pays occidentaux. La modération des salaires et la montée du chômage dans les économies développées doivent être prises en compte. De plus la baisse de la part des salaires est plus marquée aux États – Unis qu'en Europe.

D'autre part, on doit se garder de considérer que les opérations en capital forment un ensemble homogène et d'assimiler tous les détenteurs de capitaux à des rentiers. Il est normal que le rendement total du capital excède le taux de croissance du produit national, car ce rendement additionne un taux d'intérêt normal proche de la croissance économique et les primes qui rémunèrent le risque des investisseurs. La part du capital risqué dans les innovations, les startup, les investissements générateurs de croissance mérite un traitement fiscal plus favorable que les placements liquides, la détention d'obligations à taux fixe ou le turnover des actifs qui font l'objet de transactions à très haute fréquence. La durée d'immobilisation des capitaux dans des aventures industrielles doit être prise en compte.

Enfin, le diagnostic de Piketty ne dit rien sur **la composition du groupe des super – riches**, sur son degré de stabilité ni sur la proportion des héritiers par rapport aux self - made men ; autant d'éléments qui diffèrent entre les deux rivages de l'Atlantique. La liste des entreprises figurant aux premiers rangs des firmes américaines manifeste une bien plus grande mobilité que chez leurs homologues européennes.

Le pronostic sur l'avenir à long terme du capitalisme soulève des incertitudes pour deux raisons.

En premier lieu, **Piketty avance l'hypothèse que au cours du siècle actuel le capital progresserait dans le monde au point d'atteindre 700% du revenu annuel mondial** (Piketty, p. 309, 738-739). Cette hypothèse présentée comme dramatique repose sur l'extrapolation des tendances observées depuis 1950. Une extrapolation qui repose pour l'essentiel sur la progression du capital des pays d'Asie. Quand on remonte au début des séries statistiques rassemblées par l'auteur sur l'Europe et les États Unis les perspectives sont différentes. Nous extrayons de ces données les rapports capital total /revenu, logement /revenu et « autre capital intérieur », c'est --à - dire le capital utilisé par l'appareil productif (usines et équipements). Dans le cas de la France les résultats sont les suivants :

	en %				
	1700	1810	1910	1950	2010
Capital total/revenu	717	734	661	278	605
dont Logement	96	128	168	85	371
dont Autre capital	143	264	249	144	237

8 La croissance du produit mondial à des sans précédent s'est accompagnée d'une **augmentation du nombre total des emplois** de 450 millions de personnes entre 1999 et 2009 sur un total actuel de 3 milliards. La part de l'UE et des autres pays développés s'est modestement limitée à une augmentation de 25 millions de travailleurs sur un total de 470 millions d'emplois. **Mais dans le même temps, le nombre total officiel des chômeurs à la recherche d'un emploi a progressé** de 175 à 210 millions de personnes (+1,2%) ; et dans ce total, la part de l'UE et des autres pays développés s'est largement accrue de 33 millions à 43 millions soit une augmentation de 30% en dix ans (OIT, 2010).

Source : piketty.pse.ens.fr/capital21c, Tableau 53.2

Après les années de reconstruction et au cours des soixante dernières années le rapport capital total /revenu a progressé pour l'essentiel dans sa composante logement. Un constat analogue se dégage des données concernant le Royaume Uni (Graphique 3.1 des données Piketty). Depuis 1910, le ratio hors logement s'est stabilisé aux Etats-Unis comme en France. La baisse des prix relatifs des biens d'équipement modère la progression en valeur du capital productif. **L'hypothèse de Piketty repose donc sur une estimation doublement incomplète du stock de capital.** Car elle se limite au seul capital logement et la valeur de celui-ci est estimée aux prix de cession et d'acquisition de l'immobilier. Or en estimant la valeur du capital aux prix de l'immobilier, on néglige le fait que la vraie valeur du capital logement est donnée par la valeur actualisée des loyers effectivement perçus par les propriétaires bailleurs ; la hausse du prix de l'immobilier, très marquée en France depuis 1945, ne s'est pas accompagnée d'une hausse équivalente des loyers. De plus ces loyers ne sont réellement perçus que par les propriétaires – bailleurs ; tandis que les propriétaires occupant leur logement économisent leur loyer, à charge pour eux d'entretenir leur logement (Wasmer & al). Étant insuffisamment étayé sur le passé, le pronostic de Piketty sur la hausse future du rapport capital /produit reste incertain.

En second lieu, **il n'est pas indifférent de savoir si la loi des rendements décroissants du capital va l'emporter sur les bénéfices liés aux progrès techniques**, auquel cas l'augmentation du rapport capital/ produit que redoute Piketty serait compensée par une chute de la part des revenus du capital dans le revenu national. Le commentaire de Solow ne lève pas le doute. Tout dépend de la nature des progrès techniques et de leur traduction en termes de croissance de la production.

Les inégalités porteuses d'injustices ne concernent pas seulement le couple formé par le travail et le capital physique et financier. S'il n'est pas question de nier l'augmentation de la part des très hauts revenus dans le revenu national depuis quarante ans, **on soulignera que de nombreuses inégalités persistent aussi à l'intérieur du monde du travail**, y compris au sein des administrations publiques. À compétences et à mérites comparables, elles se manifestent quelles que soient les responsabilités encourues. Bien souvent les écarts de salaires, les primes et les indemnités s'expliquent par la faiblesse d'un État paralysé par la routine. Les lobbies de chasseurs de rentes tirent souvent avantage d'arguments dont la justification historique est révolue. Ils disposent d'une position stratégique, d'une capacité de nuisance et d'un rapport de force profitable à la défense des « *droits acquis* ». L'opacité qui règne sur ces pratiques nourrit des envies malsaines. Ainsi, la politique sociale laisse subsister, même dans les pays qui s'en vantent le plus, des inégalités que ne justifient ni l'équité, ni l'efficacité économique.

Quel effet les politiques de redistribution ont-elles sur la croissance ? C'est une vieille question à laquelle des études récentes apportent des éléments de réponse. Il ressort des comparaisons internationales que jusqu'à un certain point la redistribution favorise la croissance. D'une part, la réduction des inégalités par des soutiens aux titulaires de bas revenus stimule la demande de consommation et, à certaines conditions, l'emploi dans le pays. D'autre part les dépenses publiques financées par voie budgétaire peuvent doper plus sûrement la croissance que les seules dépenses de consommation des classes sociales les plus riches.

Mais plusieurs écueils doivent être évités. Une politique de relance de la demande des détenteurs de bas revenus qui a pour résultat de creuser le déficit commercial alourdit la dette extérieure et les charges financières du pays, ce qui freine la croissance. La mise en œuvre d'une **politique en faveur des plus bas salaires et des revenus des employés à temps partiel** soulève bien des difficultés. Leur montant ne permet pas d'accéder à des conditions de vie décentes (Belser & Sobeck). À ces niveaux le seul coût du logement peut absorber la moitié

du revenu perçu. Si l'État établit un salaire minimum et / ou relève le SMIC existant, plusieurs problèmes surgissent. Jusqu'où dans la hiérarchie, cette hausse sera-t-elle répercutée ? Combien d'aides sociales vont-elles disparaître parce que la réglementation sociale prévoit leur suppression au-delà de certains seuils de salaire (aide au logement, aux familles monoparentales, revenu de solidarité active, pour les personnes en « faible activité », primes à l'emploi, etc. Combien d'emplois seront supprimés du fait de la disparition des entreprises mises en difficulté par le relèvement des bas salaires. Ou encore les employeurs auront-ils les moyens d'investir dans la qualification de leur personnel et seront-ils incités à s'y investir ? Dans quelle mesure pour compenser la hausse des bas salaires doit-on et l'État peut-il alléger les cotisations sociales prélevées sur les entreprises ? Autant de questions politiquement sensibles auxquelles les statistiques et l'économétrie ne répondent pas sans risque d'erreur. Et la politique américaine qui a entendu contourner le problème posé par les bas salaires en encourageant les ménages pauvres à s'endetter pour l'achat de leur logement est à l'origine de la plus grave crise intervenue depuis 1945.

Sous réserve d'un meilleur contrôle de la qualité des données, les travaux récents d'Ostry, Berg & al. (2014) confirment que les pays où les inégalités marchandes sont les plus fortes pratiquent des redistributions plus prononcées. Ils montrent aussi que **les pays où l'inégalité nette après redistribution est la plus faible bénéficient d'une croissance soutenue plus élevée pour un effort de redistribution donné**. Toutes les mesures prises en faveur de la réduction des inégalités ne se valent pas. Certaines compromettent la croissance ; d'autres la favorisent.

Il ne suffit pas de compenser des injustices ; il faut plus encore en éradiquer les causes. **On peut consolider les injustices en se contentant d'en gommer les effets**. Au-delà de la question du niveau des revenus, la crise révèle que la plus grande des injustices affecte les chômeurs. Faute d'avoir été réformées, les institutions qui régissent en France le financement de la Sécurité Sociale et la gestion de la formation professionnelle se désintéressent largement de leur sort. Les organisations compétentes sont cogérées par les syndicats et les organisations patronales qui se préoccupent avant tout du sort des employés en activité. De plus, aucune raison économique ne justifie de faire payer par les entreprises et leur personnel les prestations familiales ou l'assurance maladie qui bénéficient à l'ensemble de la population¹⁰.

Ainsi au fur et à mesure que les pays européens se sont développés, le traitement de la pauvreté a radicalement changé. Dans une société où les pauvres représentaient la grande majorité, la pauvreté constituait la norme. La logique du donnant – donnant, individualiste d'esprit, a paru aux Européens la plus favorable au développement de l'activité économique. La rigueur propre à cette discipline est tempérée par les solidarités, notamment familiales. Puis à mesure que le sentiment national s'est affirmé, que les nations se sont dotées d'institutions démocratiques et que la productivité des travailleurs progressait, la puissance publique a reconnu un nombre croissant de droits en faveur des catégories les plus pauvres. Paradoxalement, en dépit des efforts consentis pour corriger les inégalités marchandes par des politiques sociales ambitieuses, la pauvreté et la précarité des conditions d'existence n'ont pas disparu. S'il y a moins de pauvres dans les pays riches, le seul fait qu'ils soient devenus la minorité éligible à divers types d'aides en fait des assistés avec toutes les connotations que ce mot comporte : marginalité, stigmatisation, exclusion, humiliation, etc... (Paugam, Schnapper). D'où il suit que l'objectif d'inclusion de tous est resté jusqu'à présent hors d'atteinte des politiques sociales les plus généreuses.

¹⁰ Le Royaume Uni a fait un choix plus judicieux, celui de fiscaliser les recettes du budget social.

2. La justice sociale dans l'économie mondialisée

La problématique de la justice sociale évolue avec le régime de croissance de l'économie mondiale. Deux tendances transforment ce dernier. D'une part un nombre significatif de nations ont fait décoller leur économie au cours des vingt à trente dernières années. Leur contribution à la croissance du produit mondial dépasse aujourd'hui celle des pays riches. Le nombre de pauvres en chiffres absolus et en proportion de la population mondiale a reculé. Mais l'ampleur des besoins de première nécessité qui demeurent insatisfaits est considérable, par exemple dans le domaine de l'accès à l'eau, de l'alimentation et de la santé. Ces pays se pressent pour « trouver place au grand banquet de la nature ». Mais d'autre part la nature qui nous environne donne des signes tangibles d'épuisement et de dégradation. Les catastrophes d'origine climatique mettent en lumière la vulnérabilité des populations les plus touchées. La planète, ce bien collectif trop longtemps négligé, appelle des mesures de protection. Les mesures discutées dans les débats internationaux sont nombreuses. Elles sont d'une complexité inédite, parfois contradictoires et contre-productives. Leurs effets se feront sentir souvent à très long terme alors que leurs coûts de mise en œuvre viennent déjà en déduction des ressources disponibles pour la consommation mondiale. Comment concilier ces deux tendances lourdes ?

Dès lors plusieurs questions se posent. Les pays émergents sont engagés dans une croissance accélérée, durable mais dont les fruits peuvent être très inégalement répartis au point de menacer leur cohésion sociale. Comment les États préviennent-ils cette menace ou s'efforcent-ils d'en compenser les effets ? La mondialisation multiplie les contacts entre les acteurs de tous les continents et de toutes origines. Ce phénomène mondial peut-il inspirer une convergence des perspectives et des aspirations suffisante pour que ces acteurs se sentent solidaires dans la défense de la planète ? D'ores et déjà, la croissance économique mondiale ralentit. L'Europe se remet mal de la crise déclenchée en 2007, tandis que la Chine semble avoir retiré beaucoup d'avantages de son modèle de croissance par l'exportation. Les pays émergents souffrent de conditions moins favorables du côté des cours de matières premières et des capitaux étrangers et recherchent un régime de croissance plus orienté vers la demande interne. Quels scénarios peut-on alors imaginer pour la croissance à venir ?

Les éléments de réponse doivent être recherchés sur deux plans, à l'échelle de la nation et à l'échelle du monde.

II.1 À l'échelle des nations divers cas se présentent. Certaines nations, indépendantes par tradition n'ont jamais connu l'expérience coloniale ; elles en côtoient d'autres dont l'indépendance encore récente n'a pas complètement effacé le souvenir de cette expérience malgré le renouvellement des générations ; ces nouvelles nations reconnues comme telles par l'ONU s'étendent parfois sur des territoires aux frontières incisées, poreuses et contestées, ce qui est source de conflits et fragilise leurs États. Tous ces pays sont avides de croissance, fût-ce en reléguant la justice sociale au rang d'objectif secondaire, ce qui se révèle en fin de compte inefficace.

L'œuvre d'Amarthya Sen invite à élargir la vision, à orienter le regard vers une conception extensive et inclusive du développement au service de la justice sociale. On doit en effet à cet auteur et à son école une vision renouvelée du développement. Une vision qui englobe la croissance économique, les avantages du libre marché, mais ne s'y réduit pas. Une vision humaine centrée sur les capacités de choix et d'initiative offertes aux personnes ; des capacités qui permettent d'agir sur le plan économique, social, politique. Selon Sen :

« *L'approche par les capacités possède des mérites bien supérieurs à la seule prise en compte... du revenu* » (p.114). En effet, si l'inégalité des capacités explique en grande partie les disparités de revenus, ce n'est pas une raison suffisante pour considérer que des transferts de revenus suffiront à promouvoir les capacités de choix et d'action économique des citoyens les plus démunis. Les inégalités concernant par exemple la sécurité, l'accès à la justice, les comportements de la police illustrent ce point de vue (Trebilcoq & al.). Et en remontant vers les causes premières, ce sont les modes de gouvernance du pays qui méritent d'être réformés. La promotion des initiatives des communautés régionales et locales est un levier du développement dont aurait tort d'oublier qu'il peut remédier aux carences et aux excès de l'État central.

Le premier combat pour la justice dans un pays fortement peuplé qui entame son décollage est un combat pour la possession des terres. Ce combat divise les sociétés rurales sur la question de **l'accès aux terres cultivables et au logement dans les villes en expansion**. Des mesures appropriées sont requises pour les nations qui préfèrent renforcer leur indépendance alimentaire, plutôt que de confier leur sécurité alimentaire à la liberté des échanges, comme le fit l'Angleterre autrefois lors de la révolution des *enclosures*. Le sort des candidats à l'exploitation des terres disposant de faibles ressources dépend de différents moyens : réformes foncières et reconnaissance des droits de propriété, gestion des eaux, apprentissage technique, micro - finance, prêts bancaires, etc. La Chine envisage de libéraliser le système d'enregistrement des habitants qui fait de ceux qui résident dans les régions rurales des citoyens de seconde classe. Les autorités locales ont en effet tendance à restreindre l'afflux des migrants sur la base de critères élitistes de diplômes et de qualification. En réformant la réglementation des passeports intérieurs, l'État Chinois entend mieux accueillir les migrants dans les régions et les villes en croissance rapide. Mais tant que les candidats migrants resteront incertains du succès de leurs initiatives, ils voudront conserver leurs droits d'occupation sur leurs terres d'origine, ce qui les met en conflit avec les instances municipales concernées.

Un deuxième type d'injustice à combattre au niveau national concerne **la répartition des revenus des pays dont l'économie décolle**. Or très souvent les inégalités de revenus se creusent dans un premier temps. Et des transferts sociaux inconditionnels ne suffisent pas à y remédier. L'État Brésilien prenant conscience de ce fait a lancé avec Bolsa Familia un programme d'aides ciblées sur les populations pauvres et subordonnées à des obligations en matière d'éducation et de santé. Dans le meilleur des cas, à mesure que la production se développe, les écarts se réduisent sans freiner pour autant la croissance ; vient en effet un temps où les dépenses de consommation domestique relaient les grands investissements d'infrastructure initiaux. Toutefois la transition sociale n'est pas automatique. Les économies émergentes voient souvent progresser d'abord le nombre d'individus milliardaires en dollars ; leur patrimoine s'élève avec ostentation en proportion du PIB à des niveaux supérieurs de plus du double des niveaux atteints par les milliardaires des pays développés (*The Economist*, 15/03/2014). La bonne fortune de quelques uns sourit aux amis du pouvoir ; elle favorise tout spécialement ceux qui contrôlent l'exploitation des matières premières et des sources d'énergie, les BTP (construction des ports, routes, aéroports et télécommunications, la banque et la finance, la défense nationale et les casinos. La situation dure tant que corrupteurs et corrompus font des émules avides de s'enrichir à bon compte. Ces inégalités relevant des phénomènes de *rent - seeking* s'atténuent à mesure que la production du pays se diversifie, notamment dans les industries de biens de consommation où prédominent les PME.

La justice sociale trouve alors mieux son compte dans la mise en œuvre des règles de concurrence par des autorités compétentes, indépendantes et respectées. La concurrence dont l'œuvre destructrice est souvent

dénoncée unilatéralement, crée aussi de nombreux emplois quand elle fait tomber les barrières artificielles à l'entrée des marchés existants et quand elle facilite l'apparition de marchés nouveaux.

II 2. Toutefois on ne peut s'en tenir à la tradition qui fait de la nation le seul lieu de solidarité collective. L'époque qui débute avec le siècle nous impose de changer d'échelle, de nous ouvrir au monde. **II faut replacer la problématique de la justice sociale dans une perspective planétaire.**

Jusqu'à présent, la plupart des analyses portant sur les gagnants et les perdants du libre – échange international s'en sont principalement tenus au cadre national. Et de recommander qu'une partie des gains conquis et captés par les secteurs et les catégories avantagées soit consacrée à indemniser les perdants au nom de la solidarité nationale (Bienaymé 1993). Ces transferts peuvent être plus ou moins intelligemment aménagés ; rien n'interdit de les affecter à tout ce qui permet d'adapter les ressources humaines du pays à la nouvelle donne du commerce international.

Mais la mondialisation débridée des dernières années appelle, sauf à régresser, une **expansion de l'espace de solidarité**. Si la mondialisation fait des heureux, le spectacle qu'en donnent les médias de toute sorte nourrit les frustrations de ceux qui, ailleurs, en d'autres régions du monde, souffrent de ne pas avancer aussi vite et de ceux qui estiment à tort ou à raison en payer le prix (chômage de masse, réchauffement climatique). L'ONU et le G 20 sauront-ils définir les contours d'une justice inter - générationnelle et d'une solidarité internationale d'un nouveau type ? **Redoutable défis pour l'avenir de la croissance mondiale.**

1° **Le premier défi** est posé par **l'accumulation de CO₂** qui s'accélère depuis les années 1980 quand on la mesure en nombres de ppm de gaz à effet de serre (GES). Cette tendance est à l'origine d'accidents climatiques nombreux, de l'acidification des océans et de la montée des eaux (de l'ordre de 3mm/an depuis trente ans). Même quelque peu édulcorés par la relecture que les gouvernements en font, les rapports de la communauté scientifique internationale rassemblés par le GIEC soulignent l'aggravation de la situation. Ils rendent improbable la limitation du réchauffement de la température moyenne du globe à moins de 2° d'ici 2100 ; ce qui laisse présager l'avènement de nombreuses catastrophes naturelles, de migrations massives des populations côtières et de guerres civiles. Soit autant de ruptures localisées géographiquement et révélatrices de conditions sociales inégales et intolérables.

La question de **la protection des ressources planétaires** a pris beaucoup d'ampleur et changé de nature depuis l'approche qu'en donna le Club de Rome dans son rapport de 1972 sous le titre «*Limits to growth*», improprement traduit en français, «*Halte à la croissance*». Depuis sa publication, l'économie capitaliste de marché a surmonté le défi de la raréfaction des ressources minières, énergétiques et agricoles. Les experts qui avaient négligé la capacité de réaction de l'économie ont vu leurs prévisions d'épuisement des ressources d'origine fossile démenties jusqu'à présent. Mais ces résultats sont obtenus au prix d'un grand luxe de procédés techniques intrusifs¹¹ et d'investissements massifs : gisements toujours plus coûteux à exploiter, terres arables conquises sur les forêts primordiales, chaluts de pêche démesurés.... Quant aux économies d'énergie, elles en stimulent la demande par un « effet rebond », presque autant qu'elles ne la découragent. Ces résultats ont un coût que les comptes nationaux occultent encore. La nature présente dans les analyses de Ricardo, disparaît du modèle d'économie pure de Walras et de son école. La valeur intrinsèque des ressources naturelles consommées par le PIB reste absente des fonctions de production qui retiennent uniquement le travail et le capital matériel. Or, les dangers qui s'annoncent se situent en amont de la prospection et de l'exploitation

¹¹ Centrales nucléaires gourmandes en eau, mines de charbon, lignite, gaz de schiste...

des matières premières. Ils affectent les grandes « **fonctions de régulation planétaire** » concernant l'air, le cycle de l'eau douce, les courants océaniques et la bio - diversité. En remontant des ressources physiques aux grands équilibres planétaires, on entrevoit la dangerosité des modes de croissance contemporains. Au delà de certains seuils de concentration des GES et de réchauffement climatique, d'acidification des océans, de disparition accélérée d'espèces, l'humanité affrontera des désordres irréversibles auxquels il sera difficile de remédier (Perthuis & Jouvet).

Quelles conséquences doit-on attendre de ces diagnostics qui gagnent en précision chaque année malgré les incertitudes subsistantes ? **La croissance du PMB** qui est de l'ordre de 3,5% l'an - soit un doublement en 20 ans – pourrait bien faiblir du moins dans sa représentation comptable actuelle, celle qui néglige ou sous -estime les coûts intrinsèques des prélèvements sur la nature pour ne retenir que les dépenses de consommation et d'investissement. De deux choses l'une : ou les avertissements lancés par le rapport Stern et par le GIEC ne sont pas suivis d'une politique plus rigoureuse de réduction des émissions de GES et en ce cas les territoires les plus vulnérables aux dérèglement de la nature subiront des préjudices qui viendront s'inscrire en déduction des gains de la production mondiale. Ou bien la plupart des pays s'accorderont sur des contremesures efficaces de limitation des GES, mais leur coût exprimé en termes de prix des permis d'émission de CO₂ sera soustrait de la part du produit brut affectable à la rémunération du travail et du capital. Dans les deux cas, le rythme de croissance des dépenses de consommation est appelé à ralentir.

Ces diagnostics rendent une partie de l'opinion réticente à l'égard d'une poursuite sans frein de la croissance économique. C'est un fait nouveau. Au cours des siècles précédents **l'Europe des savants et des philosophes et des Lumières** affranchit les individus sinon de la connaissance révélée du moins de ses aspects les plus dogmatiques. L'individu être de raison, l'expérimentation scientifique, les libertés contractuelles permises par les droits de propriété privée, la légitimation démocratique de l'État, l'homme « faustien »¹² ont préparé un terrain favorable aux révolutions industrielles du 19^e siècle ; ces conquêtes de l'esprit ont libéré les activités économiques et les ressorts de la production. Nos sociétés devenues « autonomes » ont depuis lors entendu prendre en main leur avenir, sortir de la pénurie par la croissance (Gauchet). Paradoxalement, les aspirations des peuples européens à s'enrichir ne recueillirent chez la plupart des économistes que scepticisme ou indifférence. Ricardo, l'auteur de la loi des rendements décroissants, Stuart Mill, le théoricien de l'état stationnaire, Sismondi, puis Marx, puis A ; Hansen dans les années 1930 dénonçant chacun à leur manière la sous-consommation des classes pauvres furent sceptiques. Quant à l'école néo-classique, à l'exception notable d'Alfred Marshall, elle ne pouvait qu'être indifférente puisque son programme de recherche portait sur l'échange instantané et se désintéressait des processus de la production industrielle. Rappelons enfin que Schumpeter théoricien du développement et de l'innovation afficha dans « *Capitalisme, Socialisme, Démocratie (1942)*, ses doutes sur l'avenir de la croissance, car il la voyait paralysée par la montée inexorable de la bureaucratie et de la fiscalité (Bienaymé, 2014).

De nos jours, **l'avenir de la croissance économique est moins assuré**. L'idéologie contemporaine remet en cause le bien – fondé d'une dynamique orientée vers un « toujours plus » sans finalité convaincante. D'un côté les gouvernements ont érigé la croissance du PIB en priorité de premier rang au point qu'elle est

¹² Citons entre autres F. Bacon, Galilée, R. Descartes, J. Locke, Montesquieu, Diderot et les Encyclopédistes, A Smith, J-J. Rousseau, Goethe. Cet argument est développé dans Bienaymé (2014). On y signale l'indifférence et le scepticisme de économistes du 19^e siècle à l'égard de la croissance qui s'accélérait sous leurs yeux.

devenue une obsession. Mais de l'autre, la société s'inquiète des prédatons que l'industrie, la ville, le bétonnage des terres, les transports, le consumérisme infligent à la nature. Sur le plan des idées, une opinion publique plus vigilante accueille avec réticence les affirmations présentées au nom de la rationalité et des progrès de la science.

Prenons le concept de rationalité. Les économistes eux-mêmes, mais aussi l'opinion publique, sont conduits à douter de la validité des préceptes que l'on peut en tirer. Tout d'abord, certaines innovations à grande portée exigent des investissements exorbitants et très risqués comme dans le cas des composants électroniques et des médicaments. Ensuite le modèle de production manufacturière a changé depuis l'époque où les rendements décroissants de la production limitaient la taille des entreprises. Les économies d'échelle, le gigantisme des infrastructures et les progrès scientifiques offrent des avantages et ouvrent des horizons en apparence illimités. **En ce sens, le calcul économique rationnel ne protège plus les hommes contre la démesure de leurs initiatives.** Et si « toute croissance est croissance de quelque chose », on oublie que le PIB même constant est déjà en soi synonyme d'un accroissement des richesses que le pays retire du capital nature (J.-P. Dupuy, *Le Monde*, 10/09/2013). La croissance de ce même PIB en accélère le débit. La production croissante d'un pays ressemble à la crue d'un fleuve qui déborderait toujours plus loin de son lit. Telle est la démesure dictée par l'arithmétique des intérêts composés.

En outre **les économistes ne détiennent pas le monopole de la rationalité**, pas plus les gouvernants qui décident du sort des autres. Bien des comportements individuels sont qualifiés d'irrationnels, alors qu'ils sont intelligibles si l'on tient compte des conditions d'existence des publics concernés. Entre le SDF et l'individu représentatif d'une collectivité aisée il y a des différences de perspectives et de moyens d'agir qui ne sont pas neutres et doivent être bien comprises. Et les débats servant à préparer des mesures de justice sociale révèlent les divergences entre la rationalité des chercheurs scientifiques, celle des économistes, celle des politiques sans oublier la réflexion des moralistes soucieux des finalités poursuivies.

La foi dans les progrès sans fin de la science s'évanouit en partie à cause des dérives technologiques, mais aussi à cause des particularités de la démarche scientifique. D'après Ulrich Beck, « *la science devient de plus en plus nécessaire mais de moins en moins suffisante à l'élaboration socialement établie de la vérité* » (Beck, p.343 et s.). Aux vérités assénées une fois pour toutes succède dans l'esprit du public une accumulation de vérités en sursis, réfutables, « *partielles et provisoires* ». Pourquoi ? Parce que la méticulosité des sciences contemporaines, le « *faillibilisme triomphant* »¹³ des méthodes de recherche entretiennent systématiquement l'incertitude. Dès lors, la poursuite d'une croissance sans fin ni limite vaut - elle comme certains le redoutent - les risques qu'elle fait courir à la planète ?

2°) Avant de tenter de répondre à cette question, il faut évoquer le **deuxième défi** auquel le monde est confronté, celui du **gaspillage humain que représente le chômage de masse**. Il touche les pays riches du Nord et les PED mais dans une moindre mesure, d'après les statistiques de l'Organisation Internationale du Travail.

Les gains de productivité du travail induits par les progrès techniques et les restructurations incessantes de l'appareil de production des pays développés permettent des **économies substantielles de main d'œuvre**. Le taux de croissance minimum au-dessus duquel l'économie française crée plus d'emplois qu'elle n'en détruit est actuellement de 1,5% et celui à partir duquel le taux de chômage pourrait diminuer est encore supérieur. Or, les **progrès techniques en gestation** (miniaturisation des composants, senseurs, automation, robotisation, numérisation) **réduisent les besoins de la société en travail rémunéré** (salaires marchands et traitements des

¹³ Référence aux travaux de K. Mannheim, Feyerabend, K. R. Popper, T. Kuhn, I. Lakatos sur la dynamique de la science.

fonctionnaires). La destruction créatrice vantée par Schumpeter ne stimule plus autant la création nette d'emplois que lors des révolutions industrielles précédentes. Les activités de services qui recrutaient la main d'œuvre libérée par les industries manufacturières économisent leurs frais de personnel en industrialisent leurs procédés. La substitution du capital au travail musculaire et cérébral empêche les gains de productivité de se diffuser largement au-delà des augmentations de salaires des cadres très qualifiés qui conçoivent et maîtrisent l'usage des machines d'un nouveau type. On sait depuis longtemps que les machines et les robots éliminent les ouvriers peu qualifiés et que leur chômage pèse sur les bas salaires. On découvre que de nombreuses activités reposant sur le traitement des informations sont en cours de numérisation et sont de ce fait assurées à l'aide de logiciels et d'objets déshumanisés. Cette évolution touche de plein fouet le *brainpower* des travailleurs diplômés, détenteurs de qualifications classiques. Elle contribue à ce que J. Damon (2013) dénomme l'érosion des classes moyennes, la « démoyennisation » des pays du Vieux Monde.

Les dispositifs de protection sociale en vigueur ne corrigent pas toujours ces inégalités plus diffuses comme le montrent deux exemples. Le premier se réfère au cas où des allocations chômage généreuses augmentent les salaires de réserve des chômeurs en dessous desquels ils renoncent à chercher un emploi (*The Economist*, 18/01/2014). Dans le cas de la France, les protections dont bénéficient les salariés titulaires de contrats de travail à durée indéterminée ont pour résultat que la rotation de la main d'œuvre se concentre sur les titulaires d'emplois à durée déterminée de plus en plus courte (soit 13% des emplois dans les secteurs concurrentiels). Ce qui freine la croissance et projette les jeunes travailleurs dans la « trappe » des emplois précaires (Picart).

De leur côté, certaines économies émergentes telles que l'Afrique du Sud, la Turquie, l'Inde, la Colombie, l'Argentine ont des taux officiels de chômage élevés. Ils peinent à atteindre des taux de croissance suffisants pour absorber dans les activités nouvelles la main-d'œuvre affluant des campagnes. De son côté, la Chine doit croître de 8% au moins pour maintenir son taux de chômage officiel à 4,1%.

Ainsi les conditions dans lesquelles la production mondiale poursuit sa croissance sont susceptibles de se dégrader dans un proche avenir. Et si la croissance ralentit, d'autres injustices risquent cette fois d'affecter les millions de chômeurs et de personnes rayées des statistiques de demandes d'emplois car découragées d'en chercher un.

Revenons donc à la question : **faut-il pour protéger les régulations planétaires, préconiser la décroissance, la croissance zéro ?** Peut-on sans commettre d'injustices admettre la montée des gaspillages humains associés au chômage de masse ? Bref peut-on prôner unilatéralement la rupture avec la « mystique » de la croissance sans se soucier de ses retombées sur l'organisation des activités humaines ?

Il est **apparemment vertueux de dénoncer l'addiction à la croissance** (Latouche). Cette opposition frontale au productivisme part des excès bien connus du consumérisme des pays riches pour remonter vers une accusation plus fondamentale : celle qui vise une société où la production serait l'unique source du lien social et serait avec le travail à la source de la cohésion sociale (Méda, chap.4). La Nature quasi – divinisée remplace le capital dans la nouvelle fonction de production proposée. Une fonction qui occulte les progrès techniques incorporés dans l'équipement des producteurs. Une fonction qui fait de l'être humain le « *jardinier de la Terre* » (Méda, chap.19).

À ces incantations qui renouent avec les « objecteurs de croissance » des années 1970, il est possible d'opposer plusieurs arguments. Parler de croissance - zéro est du **point de vue démographique** un non sens : la

transition amorcée dans les PED, notamment en Afrique, ne stabilisera au mieux la population mondiale qu'aux alentours de 2050, à un niveau de 30% supérieur à son niveau actuel. À production mondiale constante, une croissance nulle entrainerait ipso facto une chute de 23% du produit moyen par habitant. La potion serait plus amère encore en cas de décroissance. On ne sait trop par qui la recommandation de « *cesser de respirer... pour exhaler moins de CO₂* » a été formulée ! (Méda, p.207). En outre, malgré la dégradation de l'environnement, **l'espérance de vie augmente presque partout**, y compris en Afrique subsaharienne, notamment grâce à l'urbanisation qui facilite l'accès aux soins. Il faut un minimum d'activité pour former le personnel médical, l'équiper, construire des hôpitaux, concevoir les thérapeutiques de demain, maîtriser les épidémies comme celle d'Ebola. Et ces activités ne servent pas seulement à réparer les préjudices corporels entraînés par la dégradation de l'environnement.

Ce serait méconnaître les **aspirations irrépessibles des populations des pays du Sud** que de préconiser une croissance zéro. Pour ne prendre que le cas de la Chine, en dépit d'une croissance soutenue depuis plus de vingt cinq ans, le consommateur chinois dépense en moyenne neuf fois moins que l'Américain (en dollars PPA) ce qui compte tenu des 505, 5 millions de ménages projetés pour 2030 fait douter de la validité de l'hypothèse de la décroissance.

Ses partisans prônent des bouleversements d'une radicalité qui relève de l'utopie. À leurs yeux les riches et les classes moyennes, sans autre précision, doivent payer pour distribuer à tous une égale *dotation individuelle d'autonomie, de la naissance à la mort, afin de garantir un niveau de vie décent et déconnecté de l'occupation d'un emploi* » (Liégey & al.). Bien entendu, il suffit alors d'opposer l'État parfait, aux défaillances du marché et du secteur privé pour accéder au nirvana. Et les remèdes suivent : plafonnement des revenus individuels, nationalisation des banques privées pour leur « *ôter le pouvoir de création monétaire en le conférant aux banques publiques* ». Quant aux dettes jugées illégitimes, elles ne doivent pas être remboursées (sic). Enfin le fardeau d'une dette écologique contractée par le seul Nord doit peser sur cette seule région du monde. Protéger l'environnement répond à un seul dessein : en finir avec le capitalisme. Une fois de plus l'opinion est priée de condamner un principe d'organisation au nom des abus auxquels il s'expose comme dans toute aventure humaine. Et l'on ne voit pas comment sans capital ni capitalistes preneurs de risques industriels, les énergies nouvelles et autres innovations éco - économiques pourraient voir le jour. Les modèles de décroissance débouchent sur des conclusions socialement injustes et politiquement inacceptables, donc infaisables.

Nous faisons l'hypothèse que **la décroissance et la stagnation resteront des objectifs inappropriés pour longtemps encore**. Les statistiques nous montrent le cortège des 193 nations qui s'étire le long d'une ligne balisée par les niveaux de PIB par habitant. Pour la majorité de l'humanité qui aspire à rattraper le peloton de tête et pour ceux qui sont menacés de s'appauvrir, la non croissance n'a ni sens, ni vertu mobilisatrice. Distinguons ici trois cas de figure : les pays en développement au sein desquels un nombre croissant de nations deviennent des économies émergentes (revenus par tête de niveau intermédiaire et croissance du PIB durablement supérieure à la moyenne mondiale) ; les économies qui, telles l'Europe du Sud, subissent de plein fouet les conséquences de la crise financière ; les économies avancées du Nord.

Dans les économies émergentes du premier groupe le chômage déguisé diminue, le nombre des emplois rémunérateurs augmente, la pauvreté recule, les conditions de vie des classes moyennes en plein essor s'améliorent. Autant de fenêtres qu'il serait hasardeux de fermer en prêchant la croissance - zéro. **Toutefois, le thème du rattrapage** livre un message ambigu. Il suggère que les pays soutiendraient plus efficacement leur

croissance en se dotant d'institutions compétentes, aussi indépendantes que possible du pouvoir politique.. Ce qui revient à leur recommander d'emprunter les mêmes voies que l'Occident et sous - entend que les démocraties occidentales offrent un modèle exportable et accessible. C'est oublier que les « bonnes » institutions sont un luxe coûteux et donc autant un sous produit de la croissance qu'une condition favorable de celle-ci. C'est oublier aussi que l'exemplarité des pratiques gouvernementales des pays occidentaux laisse à désirer. **Les pays suiveurs doivent inventer leurs propres sentiers de progrès social et y adapter leur production.** En témoigne le fait que si les indicateurs du développement humain, de bien-être et de santé sociale complètent avec pertinence le PIB par tête, aucune corrélation significative ne se dégage entre le PIB et les avancées accomplies par chaque pays dans chacun des domaines recouverts par le développement des capacités humaines. Tel État préfère mettre l'accent en priorité sur l'éducation des filles, d'autres sur l'accès à l'eau potable et à l'électricité, d'autres sur les réseaux de transport, d'autres encore sur l'installation d'une magistrature respectée et d'une police impartiale. Pour illustrer ce propos on citera l'étude du PNUD qui montre que le Mexique, l'Algérie, le Brésil figurent parmi les meilleures réussites dans le domaine des IDH (*The Economist*, 16/03/2013).

L'Europe du Sud a subi l'épreuve de la décroissance depuis plusieurs années. Elle peut témoigner de ses prétendus bienfaits. Cette situation lui est imposée par les lenteurs propres à la résolution d'une crise financière de grande ampleur. Il faut du temps pour que les dettes accumulées de longue date arrivent à échéance et que l'on découvre l'insolvabilité d'un nombre resté longtemps incertain de débiteurs. Dans ces circonstances où triomphe le « chacun pour soi », les privilégiés tirent leur épingle du jeu et le poids des sacrifices entraînés par la décroissance repose sur les moins favorisés.

Les économies avancées du Nord sont des acteurs majeurs de la révolution technologique dans de nombreux domaines; mais les entreprises multinationales qui les mettent en œuvre à travers l'espace mondial révèlent par leurs choix d'implantation la vulnérabilité des appareils productifs de leurs pays d'origine. Peut-on alors se débarrasser de la question du chômage de masse qui se pose dans ces pays en préconisant la retraite à 50 ans et la réduction de la semaine de travail à 28 heures, une sobriété quasi -spartiate, sans réfléchir aux conséquences sur l'agenda humain et sur le bien-être collectif? En effet **l'arbitrage loisir librement choisi/ travail rémunéré / bénévolat/ autres activités gratifiantes / désœuvrement**, influe sur le bien-être collectif. Il mérite donc qu'on s'y attarde.

Pour répondre à ces questions, la réflexion doit s'orienter vers des scénarios socialement acceptables, économiquement attractifs, politiquement réalistes et de ce fait dotés d'une probabilité suffisante.

Sans pour autant invoquer un soi-disant théorème d'incompatibilité entre les objectifs économiques (niveaux de vie), sociétaux (emploi du temps) et planétaires précités (nature à préserver), vouloir les réaliser tous ensemble relève de la quadrature du cercle. Une manière pragmatique de cerner les contours d'une autre croissance pourrait être **que chaque pays s'efforce de concilier au moins deux de ces objectifs pour tenir compte des préférences collectives propres à sa population.**

Un premier scénario s'adresse aux populations désireuses d'éliminer le gaspillage humain que représente **le chômage structurel et d'économiser les ressources naturelles**, notamment mais non exclusivement, par la réduction des GES. Par chômage structurel on entend un chômage de masse ouvert ou déguisé, et affectant sélectivement et durablement les juniors, les seniors, les migrants et autres minorités. Par exemple, l'OIT estime à 290 millions (dont 260 dans les pays en développement), le nombre de jeunes de 15-24 ans inoccupés et sans

formation post – scolaire ou professionnelle (OIT 2012). La stratégie adaptée à ce couple de priorités vise l'expansion et la diversité des **emplois « verts »**, l'émergence d'une **économie circulaire** (retraitement des déchets, réparation des produits anciens, éco - conception de biens durables, urbanisme et BTP écologiques, aménagement du territoire¹⁴, etc.). La diminution des coûts énergétiques par dollar de PIB doit aller de pair avec le développement d'**emplois de services très qualifiés** (Schreiber & Vicard).

Les mécanismes de marché doivent contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie par exemple en élevant le prix du carbone¹⁵ relativement au coût du kwh issu des énergies renouvelables. Ainsi que le recommande l'Agence Française du Développement les aides publiques au développement des pays pauvres doivent attirer les investisseurs vers des projets permettant de lutter contre les dérèglements du climat et de promouvoir un développement durable.

Rifkin attire l'attention sur « *le tournant du droit de propriété au droit à l'accès* ». **Le droit d'accéder aux services** rendus par les biens matériels se présente comme un procédé alternatif et complémentaire des modes de gestion liés à l'exercice des droits de propriété. Les propriétaires individuels gèrent à leur guise, par exemple leurs voitures, leurs bateaux de plaisance sans tenir compte des temps de sous-utilisation et des excédents de capacités. Les industries qui fabriquent et renouvellent ces biens matériels semblent mieux à même d'en gérer avec économie le parc et d'innover avec un respect plus marqué pour l'écologie (Rifkin, p.681 et s.).

Les programmes de R&D doivent être systématiquement évalués du point de vue de leur bilan écologique et des emplois correspondant aux produits et aux activités à venir. La **formation professionnelle** doit être ciblée sur les chômeurs, l'accès au premier emploi, les métiers naissant avec l'autre croissance. **L'incidence nette sur le marché du travail** dépendra en partie des créations d'emplois « verts ». Il faut certes en retrancher les pertes d'emplois dues à la reconversion de l'outil industriel et à la baisse du pouvoir d'achat induite par la hausse des prix de l'énergie et celle de la fiscalité (Prud'homme). Mais à l'inverse, plus les prix relatifs de l'électricité et de l'essence augmentent, plus les investissements dans les économies d'énergie deviennent compétitifs et rentables.

Leur coût n'est certes pour le moment pas négligeable. L'Allemagne découvre au sujet des énergies renouvelables, qu'il lui faut consacrer d'importants investissements pour reconfigurer ses réseaux de distribution électrique et les adapter à une nouvelle donne géographique. Elle a dépensé en 2013 16 M. € pour développer l'éolien, le solaire et la biomasse. Dans un premier temps, la disparition des centrales nucléaires nécessite de recourir aux énergies fossiles fortement polluantes avant que les énergies renouvelables ne les relaient (Linkohr). De plus, le marché des panneaux solaires aujourd'hui préempté par la Chine concurrence les emplois européens¹⁶. La transition écologique ne s'improvise pas sans coup férir. Mais il en est des énergies renouvelables comme d'autres innovations majeures : une fois assumées les dépenses en coûts fixes, l'innovation fait entrer l'industriel dans la phase des rendements croissants propice à des baisses de prix radicales.

Au-delà de ces arguments généraux, il faut insister sur le leadership que les grandes métropoles sont appelées à jouer dans un domaine où les particularités locales sont importantes. Les éco-industries porteuses d'innombrables innovations en gestation concernant l'énergie, l'eau, l'habitat, le transport, l'assainissement sont

¹⁴ Tenant compte des trajets imposés domicile –travail par exemple.

¹⁵ Encore que la hausse du prix du carbone ne suffise pas à dissuader les industries disposées à payer pour acheter du temps.

¹⁶ Les É.-U., la Chine, la Scandinavie devancent les autres pays européens dans la conquête de nouveaux avantages comparés.

appelées à centrer leurs offres sur les besoins concrets de la ville et de sa région : autant de filières créatrices d'emplois.

Ce scénario tourne le dos à la « préférence pour le chômage » et entend ménager les transitions imposées à la société par l'écologie. Il semble convenir aux pays qui comme les États-Unis ont tout à la fois une préférence de fait pour le plein emploi et un grand appétit pour les nouveautés technologiques. Il semble correspondre aux aspirations de certaines économies émergentes. La Chine figure au premier rang des nations qui doivent concilier l'appétit de consommation des classes moyennes montantes (Banerjee & Duflo) avec la lutte contre les pollutions engendrées par l'industrie et une circulation automobile en plein essor. S'agissant de la protection des ressources naturelles, de la salubrité de l'air et de l'accès à l'eau, ces économies sont plus **libres d'inventer leur avenir** que les économies avancées prisonnières d'un héritage urbain et architectural pesant. L'émergence économique offre l'occasion d'aborder d'un œil neuf l'organisation des entreprises, des administrations et des réseaux coopératifs. Certes d'après la Brookings, la Chine est devenue le premier émetteur de CO₂ avec un quart des émissions totales du monde et la Chine + l'Inde ont contribué pour 83% à l'augmentation des émissions mondiales en 2010 - 2011. Mais ces nations comme leurs homologues peuvent devenir des foyers d'innovations frugales, capables d'employer leurs ressources locales à la place des ressources importées. D'ores et déjà les autorités de Beijing sont attentives aux moyens de remédier à la pollution de l'atmosphère urbaine.

À la charnière entre ce scénario et le suivant, une inconnue défie les pronostics. Les progrès de **l'économie numérique** font selon Goldman Sachs partie des innovations de rupture les plus radicales. Les imprimantes 3 D inaugurent une époque où les individus réduiront leurs commandes aux industries traditionnelles et pourront en télécharger les modèles et fabriquer à leur compte les objets répondant à leur goût. L'essor des productions individuelles aura des effets incalculables aujourd'hui sur les lieux de production, sur les économies d'énergie comme sur les emplois et plus largement sur les autres activités humaines.

Un autre scénario tourne cette fois résolument le dos au consumérisme, à la frénésie de dépense des consommateurs. Il repose sur une **culture de la sobriété**. Certes, mais allons au bout du raisonnement. Le ralentissement des achats, l'élimination du superflu, l'allongement de la durée d'usage des biens vont à rebours des habitudes contractées en Occident. Le rythme de croissance en serait fortement ralenti. Et au-delà des discours convenus l'objectif du plein emploi passerait en fait à l'arrière-plan dans ce scénario. Bien plus encore, le statut et l'importance du travail rémunéré dans l'activité humaine sont mis en cause. Une telle politique appliquée sans discernement aggraverait mécaniquement le chômage. Elle donnerait aux adversaires du consumérisme les loisirs qu'ils souhaitent. Mais elle plongerait aussi dans un désœuvrement forcé tous ceux qui n'imaginent pas leur avenir sans emploi ; et les dépenses d'assistance aux plus pauvres ne manqueraient pas d'augmenter. Pour remédier à ces maux collectifs, arbitrer entre ceux-ci et les dommages affectant l'environnement, il faut revoir nos conceptions sur le rôle du travail et ce que peut être **un bon emploi du temps**. Ce scénario ne diminue pas l'intérêt à porter aux technologies « vertes ». Il explore avant tout les moyens de desserrer les liens entre les bonnes activités et le revenu quotidien des ménages.

Les **satisfactions ressenties au travail** sont de trois sortes : le salaire assure l'indépendance économique de celui qui le reçoit; le contenu du travail dans lequel l'individu s'investit offre une occasion d'épanouissement personnel ; le travail est enfin un facteur d'intégration sociale car le respect et l'estime des autres pour le travail accompli sont en soi gratifiants (Balathier Lantage). La culture consumériste accorde au

salaire, à son niveau, aux primes qui le complètent une valeur prépondérante. La culture de la sobriété sera d'autant plus attractive que les deux dernières motivations prendront de l'importance dans la psychologie collective. Pour se libérer de l'obsession de la productivité, ce scénario place la qualité des produits, leur durée d'usage au premier rang des priorités. Ce qui dans l'entreprise comme dans l'administration retentit sur la qualité du travail accompli et du service rendu au client comme aux administrés. Dans cet esprit les dirigeants discutent avec les travailleurs de la base ce qui fait qu'un travail est bien fait, car « *il n'y a pas de bien-être sans travail bien fait* » (Clot). Ce scénario demande aux employeurs de renouveler profondément leur conception de la gestion des « ressources humaines » et de rompre avec la pratique du travail « *que l'on jette* » qui prévaut trop souvent dans les routines contemporaines.

L'action en entreprise et au sein des entreprises doit être complétée pour conjurer le **désœuvrement des population découragées de chercher un emploi**. On peut en redouter bien des désordres. Une voie de sortie concerne la **réhabilitation du local**, la valorisation des avantages de la proximité et des circuits courts reliant concrètement production matérielle, prestation de services et consommation. Outre les économies de transport obtenues, une meilleure intégration sociale des personnes et une ré - humanisation des contacts individuels y trouveraient leur compte. La promotion du local n'évince pas les nouvelles technologies. La diffusion du numérique et des TIC permet de développer le télétravail et les multi - activités en territoire rural, comme les réseaux multi - employeurs. La longévité accrue de la population ouvre un large éventail d'opportunités pour les seniors et les jeunes retraités et leur transition vers des activités de grande utilité sociale, bénévoles ou modestement indemnisées. C'est parier sur le développement de la composante altruiste des comportements à mesure que les individus avancent en âge après avoir plus ou moins satisfait leurs ambitions professionnelles. Les activités d'utilité sociale ne bénéficient pas seulement de l'expérience acquise. Les nouvelles connaissances et les nouvelles techniques avec lesquelles les jeunes générations sont plus familières méritent également d'être mises au service de la collectivité, au moins temporairement, sans que pour autant les exigences de rémunération soient excessives, c'est-à-dire au niveau du marché. On voit bien ici l'objection venant des entreprises de services standard promptes à se plaindre des atteintes à la concurrence. Mais les besoins à satisfaire dans les services à la personne sont tels qu'il n'y a pas trop de talents et de bonne volontés pour y répondre.

La vision optimiste de la **nature humaine** naguère défendue dans l'état stationnaire de J. S. Mill et que reprend Rifkin pour qui « *c'est par l'empathie que nous créons la vie sociale et faisons progresser la civilisation* », ouvre des perspectives pour une autre croissance. Mais l'angélisme n'est pas de mise. La nature humaine s'exprime aussi à travers les guerres civiles, le terrorisme, la cybercriminalité, les trafics clandestins les plus destructeurs, le brigandage, la corruption : toutes sorte de maux collectifs dont il n'y a pas de raison de penser que la brutalité de la décroissance nous les éviterait. Il faut donc que les associations, les États et les ONG se consacrent plus explicitement à mettre en œuvre une pédagogie du partage des occupations humaines et du mieux-être collectif.

Le rythme de croissance compte moins que l'éventail des finalités assignées aux activités du pays. Et rien n'autorise à craindre qu'un scénario de « *croissance soutenue et soutenable* » du point de vue financier et écologique se paie d'un taux de chômage structurel plus élevé qu'un scénario de croissance insoutenable financée par l'endettement et menaçante pour l'environnement (Chriqui, Cœuré & alii). En revanche, si la croissance zéro est un objectif inapproprié, on peut se libérer de la croissance pour la croissance en cernant de

plus près ses orientations. Et une croissance intelligente en résultera. Il appartient donc aux États la responsabilité de définir plus clairement les enjeux de leurs choix, si possible de concert avec leurs homologues proches ou lointains.

Plusieurs conclusions se dégagent de cet essai. Si l'on se place dans la perspective de l'histoire longue, les **conceptions de la justice sociale** ont évolué avec les acquis découlant de la croissance de la production. Elles ont changé depuis les siècles où la pénurie de biens accablait la population dans son immense majorité. Au 18^e siècle, celui des physiocrates, de Turgot et d'Adam Smith, la liberté des échanges a paru offrir le meilleur moyen d'augmenter les satisfactions que la collectivité pouvait retirer d'un stock de ressources donné à partir d'une production limitée. **Une conception de la justice dite commutative, consubstantielle aux échanges**, correspondait à ces conditions de vie précaires. L'équité s'accommodait d'une brutale recommandation : *à chacun selon son apport* ». Cette conception n'a pas entièrement disparu des esprits contemporains. Néanmoins, elle a perdu de sa portée. Il est en effet douteux qu'on puisse la transposer telle quelle dans des pays éloignés de l'héritage culturel de l'Occident. Si elle peut rendre quelques services utiles pour le développement des économies moins avancées, l'individualisme qui fonde la justice commutative se concilie difficilement avec les solidarités collectives telles qu'elles se vivent sur le terrain.

La transition vers une conception plus exigeante de la justice sociale ne s'est pas accomplie sans des soubresauts (le luddisme en Angleterre, la Commune en France...), ni de soudaines accélérations telles que la reconnaissance légale des syndicats en 1884, les réformes sociales du Front populaire de 1936, la création de la Sécurité Sociale dans l'immédiat après - guerre 1939 -1945. Si des taux de croissance élevés facilitent le rattrapage des bas revenus et l'ouverture de nouveaux droits aux plus démunis, et si en retour la croissance économique du pays s'en trouve soutenue, ce renforcement mutuel n'est pas automatique. Entre l'histoire séculaire et l'expérience que vit une génération, l'histoire n'exclut pas de longs intermèdes au cours desquels les inégalités se creusent et les frustrations s'accumulent. Ainsi en est-il de la période qui a débuté dans les années 1980 avec l'émergence d'une nouvelle mondialisation.

De nos jours, l'ambition collective s'est orientée vers **une justice distributive, soucieuse de satisfaire les besoins de base de chaque citoyen**. Les niveaux de développement atteints corrigent certaines inégalités de revenus et diffusent leurs bienfaits au profit des habitants qui ne sont pas directement impliqués dans la production nationale du fait de l'âge, du chômage et des accidents de la vie. La justice distributive est largement organisée à l'échelle de la nation par la voie budgétaire et réglementaire. Les transferts sociaux souhaités par les gouvernements sont soumis à la délibération et au vote des parlements. **Une nouvelle étape se dessine** sous le règne dominant des médias, d'Internet et sous la pression d'une démocratie participative concurrente de la démocratie représentative traditionnelle. Cette étape est marquée par l'impatience et la versatilité de l'opinion publique, la prolifération des informations de toutes qualités. Elle est propice à la contagion de toutes sortes de revendications inégalement légitimes.

Depuis quelque temps, **l'avenir de la croissance qui ne faisait aucun doute semble à son tour mis en question**. Non pas tant par les gouvernements qui misent sur elles pour atteindre un niveau d'emploi aussi élevé que possible, mais par les avertissements des milieux scientifiques et intellectuels concernant l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables et l'altération des fonctions de régulation touchant l'air, l'eau et la bio - diversité. Ces menaces conduisent certains auteurs à dénoncer la « mystique » de la

production, du travail et de la croissance. Le raisonnement part d'une vraie question : la nation, espace de solidarité sociale privilégié, la nation dont on mesure la croissance du PIB, offre un cadre trop étroit pour assurer une bonne gestion des biens collectifs mondiaux. De même que la libéralisation des échanges de marchandises laisse apparaître des gagnants et des perdants, de même **la mondialisation génère des gagnants** (recul de la pauvreté et des mortalités prématurées, ascension des classes moyennes, diffusion des technologies nouvelles) **et des perdants** (chômage durable et sélectif, disparition des métiers traditionnels, déracinement des populations rurales victimes de l'instabilité climatique...). Et compte tenu du caractère largement *labour saving* des techniques nouvelles, nos sociétés se trouvent devoir réaménager leurs agendas, c'est – à – dire l'emploi du temps de vastes populations mises au chômage et menacées de désœuvrement. Des inégalités porteuses d'injustices nouvelles se développent à l'échelle du monde. **La justice sociale doit alors être défendue sur de nouveaux fronts.**

Pour imaginer **les scénarios d'évolution socialement acceptables**, dégager de bons compromis entre des aspirations contradictoires, les économistes ont besoin du concours des autres disciplines avec lesquelles ils partagent des concepts tels que la rationalité, le risque, le travail, le bien-être individuel et collectif.

Références bibliographiques

- Assländer M. : « Qu'est-ce qu'un salaire juste ? » in *Salaires et justice, Problèmes Économiques*, n° 3072, 09 2013
- Balathier Lantage (de) H. : « L'avenir du travail et de l'emploi » *Problèmes économiques*, n° 3053, 1° nov. 2012 et *Futuribles*, n° 387, Juillet 2012
- Banerjee A.V. & Duflo E. : « Qu'est-ce que la classe moyenne dans les pays du Sud ? », *Problèmes économiques*, n°3052, Octobre 2013
- Beck U. : *La société du risque, sur la voie d'une autre modernité*, trad. Fr. Flammarion, 1986.
- Belser P ; & Sobeck K. : « À quel niveau fixer les salaires minima », in *Salaires et Justice, problèmes économiques* n° 3072, 09/ 2013
- Bienaymé A. : - « Le principe des transferts croissants » *Revue d'Économie Politique*, 1977, n°3
 - « Libre échange et concurrence internationale » : *Chroniques de la SEDEIS*, n°6, 15 juin 1993 et - - - *Problèmes Économiques*, 28 juillet 1993, (10 pages)
 - *Les grandes questions d'économie contemporaine*, Odile Jacob, 2006
 - « La croissance au passé, au présent, à l'avenir » Rapport au colloque CEDIMES France , mis en ligne sur HAL CNRS, février 2014
- Chriqui V., Cœuré B. & al. : *France 2030 : cinq scénarios de croissance*, Centre d'analyses stratégiques, 2011
- Clot Y. & Gollac M. : *Le travail peut-il devenir supportable ?* » Armand Colin , 2014 et *Le Monde* , 23 03 2014
- Damon, J. : - « Rationalité et SDF » , *Commentaire*, 2009 I n°125
 - *Les classes moyennes*, PUF, 2013
- Easterlin R. : *Does Economic Growth Improve the Human Lot ?*, Éditions Nations and Households, 1974
- Gauchet M. : *L'avènement de la démocratie I : La révolution moderne*, Gallimard, 2007
- Latouche S. : « Pour une société de décroissance » , *Le Monde Diplomatique*, novembre 2003
- Liégey V., Madelaine S. & Ondet C. : *Un projet de décroissance*, Eyrolles, 2013
- Linkohr R. : « Les défis de la politique énergétique allemande », *Problèmes Économiques*, n° 3082, Janvier 2014
- Maddison A. : *The World Economy : a Millenium Perspective*, OCDE 2001
- Méda D. : *La mystique de la croissance, Comment s'en libérer*, Flammarion, 2013
- Ostry J.D., Berg A. & Tsangarides C.G. : « Redistribution, Inequality and Growth », FMI, Février 2014
- Paugam S. : *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, 2005.
- Perthuis de C. & Juvet P.-A : *Le Capital vert, une nouvelle perspective de croissance*, Odile Jacob, 2013
- Picart C. : « Emploi Salaires 2014 », Dares, *Analyses 2014*
- Piketty T. : *Le capital au XXI^e siècle*, Seuil, 2013
- Prud'homme R. : « Transition énergétique allemande », commentaire *les Échos* 2013
- Rees W. : », *Environment and Urbanization*, Oct. 1992
- Rifkin J. : *Une nouvelle conscience pour un monde en crise : vers une civilisation de l'empathie*, Babel, 2011
- Sacks W., Stevenson B. & Wolfers J. : *Subjective Well-Being, Income, Economic Development*, NBER Working Paper No. 16441, October 2010

Schnapper D. : *L'esprit démocratique des lois*, Gallimard, 2014

Solow R. : « Piketty a raison, trad.. Par Commentaire n°147, automne 2014 de l'article paru dans *New Republic*, 20 avril 2014

Schreiber A. & Vicard A. : « La tertiarisation de l'économie française et le ralentissement de la productivité entre 1978 et 2008 », *INSEE* 2012 in « *Les services, une révolution* », Problèmes Économiques : 12/09/2013

Sen A. : *Un nouveau modèle économique : développement, justice et liberté*, Odile Jacob, 2000.

Simon : « Rationality as a Process and a Product of Thought » *American Economic Review*, mai 1978.

Trebilcock M. & Daniels R., *Rules of Law Reform and Development (Charting the fragile path of progress)*, E. Elgar, 2008.

The Economist : « The Future of Jobs », 18/01/2014

Veenhoven R. et Vergunst F. : *The Easterlin Illusion : economic growth does go with greater happiness*, Erasmus Happiness Research Organisation, 2013, n°1

Wasmer & alii : « Lecture critique du *Capital au XXI^e siècle*, *Commentaire*, n° 147, automne 2014.